



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Lancement du Pass culture

Question au Gouvernement n° 4063

### Texte de la question

#### LANCEMENT DU PASS CULTURE

**M. le président.** La parole est à M. Bruno Studer.

**M. Bruno Studer.** Quel bonheur, quel soulagement d'avoir vécu la semaine dernière la réouverture des cinémas, des salles de concerts, des opéras, des théâtres, et d'avoir retrouvé le chemin des écoles de musique ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*) C'est dans cet élan que le Président de la République a annoncé la généralisation du pass culture dans toute la France hexagonale et l'outre-mer (Mêmes mouvements). L'année de leurs 18 ans, nos jeunes pourront bénéficier de 300 euros, valables deux ans, pour s'offrir une place de spectacle ou de cinéma, prendre des cours de danse, de musique ou de peinture, s'acheter des livres, des albums ou des instruments de musique chez leurs commerçants de proximité.

Ce pass culture est à la fois un outil de recensement des événements, jusqu'aux plus confidentiels, de géolocalisation, et aussi de relance au profit du secteur culturel.

**M. Pierre Cordier.** Vous auriez pu le dire en alsacien !

**M. Bruno Studer.** Au contraire de ce qui a pu être dit, tout cela se fait sans passer par les géants du commerce en ligne, les moteurs de recherche dominants ou les plateformes qui, au-delà de pratiques fiscales et commerciales contestables, cherchent à enfermer nos jeunes dans des algorithmes de consommation, alors que la culture nous apporte justement la nuance par rapport à la vie. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Je veux associer à ma question l'ensemble de mes collègues qui se réjouissent avec moi que nos jeunes, en France, le pays de la culture, puissent s'ouvrir et accéder plus facilement à celle-ci. Madame la ministre de la culture, le pass culture doit s'installer durablement comme un véritable réseau social culturel.

Travaillez-vous à une possibilité de recharge entre particuliers ? En d'autres termes, un grand-parent pourra-t-il recharger le pass culture au profit de ses petits-enfants ? Travaillez-vous à des possibilités de conventionnement avec des collectivités territoriales, afin qu'elles puissent s'associer au pass culture et l'abonder ? Vous avez aussi annoncé que les élèves, à partir de la classe de quatrième, pourraient bénéficier des premiers versements dès janvier ; cela permettra de faire connaître le pass culture à tous les jeunes de France. Mais comment envisagez-vous, dans les semaines qui viennent, d'atteindre les jeunes qui auront 18 ans cette année ou l'année prochaine, notamment ceux qui ne sont plus scolarisés ? Une communication à leur intention est-elle prévue ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de la culture.

**Mme Roselyne Bachelot, ministre de la culture.** Monsieur le président Bruno Studer, vous étiez un ardent militant du pass culture et je vous en remercie. Il est maintenant généralisé dans toute la France,...

**M. Frédéric Reiss.** Il y a la généralisation des passeports sanitaires aussi !

**Mme Roselyne Bachelot, ministre .** ...le Président de la République l'a annoncé lors de son déplacement à Nevers. C'est d'ores et déjà un grand succès : la plateforme de téléchargement du pass culture a enregistré 600 000 connexions depuis vendredi dernier (*M. Pierre Cordier scande le mot « historique ! »*) ; 110 000 jeunes ont activé leur compte et ont fait 273 000 réservations jusqu'à dimanche ; le mouvement continue. Ce sont donc des résultats extrêmement positifs.

Les jeunes de plus de 18 ans ont un crédit de 300 euros, mais chaque jeune a en réalité un crédit de 500 euros, puisqu'avec le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, nous avons décidé qu'une partie de ces crédits – 200 euros – serait consacrée aux jeunes de la quatrième à la terminale, pour qu'ils se familiarisent avec le pass culture.

Vous me posez des questions précises sur la communication. J'ai envoyé une lettre aux préfets vendredi pour que la meilleure information soit assurée. Des personnels y sont dédiés au sein des directions régionales des affaires culturelles et nous mobilisons les associations d'élus et les réseaux d'éducation populaire.

Vous m'avez posé une autre question : réfléchissons-nous à la possibilité pour les grands-parents, par exemple, de recharger le pass culture ? Nous la concrétiserons dans une deuxième phase. Par ailleurs, la collaboration avec les collectivités territoriales est d'ores et déjà engagée ; c'est le cas de la Bourgogne Franche-Comté, où nous étions avec le Président de la République, région où les avantages culturels sont parfaitement coordonnés avec le pass culture. Nous avançons ; le pass culture est un grand outil de démocratisation culturelle et un engagement tenu du Président de la République. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Studer](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (3<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4063

**Rubrique :** Culture

**Ministère interrogé :** Culture

**Ministère attributaire :** Culture

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 mai 2021](#)